

Nouveau à Parisville

# PROGRAMME DE REVITALISATION DU TERRITOIRE



#### Déchets

2, 16 et 30 juin  
14 et 28 juillet  
11 et 25 août



#### Recyclage

9 et 23 juin  
7 et 21 juillet  
4 et 18 août

**Samedi 20 juin** : Conteneur de déchets de construction (seulement)  
disponible au coin des rues La Rochelle et du Terrain de jeu

**Tous les détails  
en page 8**



## À LA MAIRIE



### Maire

Monsieur Maurice Grimard

### Conseiller, siège #01

Monsieur René Guimond

### Conseiller, siège #02

Monsieur Dany Boucher

### Conseiller, siège #03

Monsieur Jean-François Bienvenue

### Conseillère, siège #04

Madame Marie-Blanche L'Hérault

### Conseiller, siège #05

Monsieur Jason Tousignant

### Conseillère, siège #06

Madame Carole Plamondon

### Directrice générale et secrétaire-trésorière

Dominique Lapointe

### Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

Karine Paquet

### Agente de bureau & réceptionniste

Lucie Leclerc

### Inspecteur municipal

Jean Lépine

### Opérateur en eau potable

Jérémie Lafleur

### Inspection en bâtiment

(Émission permis et certificats)

1 866 441-0404

inspection@mrcbecancour.qc.ca

### Bureau municipal

975, rue Principale Ouest

Parisville (Québec) G0S 1X0

Tél. : 819 292-2222 • Téléc. : 819 292-1514

info@municipalite.parisville.qc.ca

www.municipalite.parisville.qc.ca

### Heures d'ouverture du bureau municipal :

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h00 et  
13h00 à 16h00

### Heures d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : 13h30 à 15h

Mercredi : 18h30 à 20h00

Tél. : 819-292-2644

### Office municipal d'habitation au cœur du Québec :

Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Vendredi de 8h30 à 12h00

Tél. : 819-367-2166

direction@omhdq.com

### Fabrique – 819-292-2058

fab@municipalite.parisville.qc.ca

### Heures d'ouverture Bureau de poste :

Lundi : 9h30 à 13h et  
14h à 15h30

Mardi au vendredi : 9h30 à 12h45 et  
14h à 15h30



## MOT DU MAIRE



Le vendredi 13 mars 2020 est une date qui passera à l'histoire du Québec tout comme le fameux vendredi 25 octobre 1929 du Krach boursier annonçant la grande dépression. L'histoire nous raconte cette

période pénible pour une grande partie de l'humanité.

Contrairement à 1929, les gouvernements font l'impossible pour protéger la santé des populations même au prix de brimer les libertés individuelles, tout en investissant massivement pour maintenir le pouvoir d'achat de tous. Ils veulent à tout prix éviter l'erreur de la grande crise économique de 1929-1939 où chômage, pauvreté, misère, maladies ne furent corrigés que par la Deuxième Guerre mondiale. À ce moment, les emprunts de la victoire furent socialement et politiquement acceptables, mais pas pour soulager la misère. Deux approches différentes d'un grand problème! Qui a raison? Peu importe, il nous faudra payer!!!

Avec toutes les mesures gouvernementales mises en place, nous pouvons traverser cette pandémie catastrophique sans souffrir de la faim, du manque de logement, de soins de santé. Tous ces services essentiels sont disponibles dans notre municipalité. Il suffit juste de demander, de lever la main, de dire notre besoin à un enfant, un ami, un voisin ou encore en communiquant avec le personnel de la municipalité. Tout le monde à tous les outils pour ne pas souffrir de la situation. À vous de vous en prévaloir!

La gestion de la municipalité se poursuit en mode différent. Le personnel est au travail parfois au bureau, parfois en télétravail. La fermeture des garderies oblige nos jeunes mamans à travailler différemment!

Le dossier important de la réfection des infrastructures de la rue Principale suit son cours. La direction doit composer avec plusieurs intervenants : subventions gouvernementales, MTQ ingénieurs, environnement, membres du conseil, citoyens, citoyennes... La réfection des conduites d'eaux, des trottoirs et du recouvrement bitumineux de la rue Principale ne se fera pas cette année. Par compte, le MTQ a lancé des demandes de soumissions pour refaire la chaussée de Leclercville à Sainte-Cécile à l'exception du village de Parisville. Beaucoup de projets sont sur la table.

Même si le gouvernement Legault a mis le Québec sur pose, il y a des choses qui ont été faites avant le 13 mars 2020 et je veux en souligner à toute la population. L'école secondaire Les Seigneuries a organisé son gala méritas comme les années passées, mais de manière virtuelle. Plusieurs élèves de Parisville ont été honorés. Je veux féliciter :

- Guillaume Dumont
- Rosalie L'Hérault
- Sarah Dextraze
- Gabrielle Rheault
- Émie Pérusse
- Nathan Pérusse

Leur prix leur a été remis le vendredi 22 mai par des professeurs à leur domicile.

Nous traversons une période très difficile qui va changer nos vies. Soyons-en conscients.

### Ça va bien aller !

Maurice Grimard, maire

## RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

Les chemins provinciaux et municipaux sont des voies publiques et doivent être **partagées** en toute **sécurité**.

Les travaux des champs exigent le transport de produits agricoles. L'entrée et la sortie des champs avec de la machinerie spécialisée et gigantesque souille les rues et les rendent dangereuses.

Il est de la responsabilité des utilisateurs d'indiquer un **danger** s'il y a lieu et de **nettoyer** la chaussée à la fin des travaux.

La **cohabitation harmonieuse** est l'affaire de tous et toutes





## UNE LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE?

Si vous avez connaissance qu'une lumière de rue est défectueuse, prenez en note l'adresse civique la plus proche et transmettez-nous l'information par téléphone au 819-292-2222 ou par courriel à [info@municipalite.parisville.qc.ca](mailto:info@municipalite.parisville.qc.ca)

Nous prendrons les mesures pour faire corriger la situation dans les plus brefs délais.

*Merci de votre collaboration!*

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL - TENUES À HUIS CLOS

2 JUIN - 7 JUILLET - 4 AOÛT

Les procès-verbaux des séances du conseil sont disponibles sur le site internet de la municipalité au [www.municipalite.parisville.qc.ca](http://www.municipalite.parisville.qc.ca) sous l'onglet *administration municipale*. Ces séances se tiennent à la salle municipale, à 19 h 30, le premier mardi de chaque mois.

Toutefois, en raison des décrets actuels en lien avec le Covid-19, de l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, les membres du conseil et les officiers municipaux siégeront à huis clos par voie de visioconférence.

Puisque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci est maintenant publicisée dès que possible sur le site internet de la municipalité ([www.municipalite.parisville.qc.ca](http://www.municipalite.parisville.qc.ca)), permettant ainsi au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

## BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Nous vous rappelons que les services essentiels à la gestion de la municipalité sont maintenus, mais que le bureau municipal demeure fermé au public. Nous vous demandons de nous contacter par téléphone au 819-292-2222 ou par courriel à [info@municipalite.parisville.qc.ca](mailto:info@municipalite.parisville.qc.ca) en cas de besoin.

Également, privilégiez les paiements en ligne ou déposez vos paiements dans la chute à courrier de la porte avant du bureau municipal.

N'oubliez pas que chaque personne a un rôle à jouer afin de diminuer les risques et qu'il est primordial de respecter les

mesures minimales d'hygiène et les recommandations du gouvernement.

## TAXES MUNICIPALES

**N'oubliez pas que la date du 2e versement pour les taxes municipales est le 15 juin 2020.\***

\*Le 7 avril dernier, le conseil municipal a pris la décision de suspendre les intérêts et les pénalités sur les taxes municipales jusqu'au 30 juin 2020. Jusqu'à cette date, aucun frais d'intérêt et aucune pénalité ne seront donc calculés sur les comptes de taxes municipales.

Les citoyens qui ont opté pour des chèques postdatés ou encore des paiements préautorisés et qui désirent reporter leur paiement doivent communiquer rapidement avec le bureau municipal. Pour ce faire, il est possible d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : [info@municipalite.parisville.qc.ca](mailto:info@municipalite.parisville.qc.ca) ou téléphoner au 819-292-2222. Si aucune demande de report n'est reçue, l'encaissement des chèques postdatés et des paiements préautorisés se fera automatiquement.

La municipalité compte sur la collaboration des contribuables qui ne se trouvent pas dans une situation financière précaire pour que les paiements s'effectuent selon les échéances prévues initialement. Malgré la fermeture du bureau municipal, les services restent actifs.

Pour répondre à vos questions et pour vous accompagner dans la modification de vos opérations, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal.

## RAPPEL IMPORTANT : ANIMAUX DE COMPAGNIE

Il existe à Parisville un règlement concernant les animaux. Celui-ci porte le numéro 365-2019. Puisqu'entre autres, les chats errants semblent problématiques présentement à Parisville, nous aimerions

porter à votre attention les principales dispositions de ce règlement.

Constitue une nuisance et est ainsi prohibé le fait qu'un animal :

- Trouble la paix par ses aboiements, ses hurlements ou de tout autre manière ;
- Fouille ou déplace les ordures ménagères ;
- Se trouve dans les places publiques avec un gardien incapable de le maîtriser en tout temps ;
- Mord ou tente de mordre une personne ou un autre animal ;
- Cause un dommage à la propriété d'autrui ;
- Se trouve sur un terrain privé sans le consentement exprès du propriétaire et/ou de l'occupant du terrain ;
- Constitue une nuisance et est ainsi prohibé l'omission pour le gardien d'un animal, de nettoyer et d'enlever immédiatement, sur toute propriété publique ou privée, les dépôts de matières fécales laissées par un animal dont il est le gardien.
- Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.
- Le gardien d'un animal ne peut le laisser libre dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal.

**Quiconque contrevient à la réglementation est passible, en plus des frais, d'une amende minimale de 50\$ et ce, par jour d'infraction.**

Nous vous rappelons que le bon voisinage c'est l'affaire de tous et demandons votre collaboration afin de respecter la réglementation en vigueur sur le territoire de la municipalité de Parisville.



Merci à nos organismes et collaborateurs sans qui ce bulletin municipal ne pourrait être un succès!

est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il paraît en mars, juin, septembre et décembre.

Date de tombée pour vos articles: **10 février / 10 mai / 10 août / 10 novembre**

Faites parvenir à: [info@municipalite.parisville.qc.ca](mailto:info@municipalite.parisville.qc.ca)

Coordonatrices:  
Dominique Lapointe, Karine Paquet  
et Lucie Leclerc

Montage et conception graphique:  
Les Publications Municipales - 1 877 553-1955





## ACHETER LOCAL : C'EST FRAIS ET SIMPLE! panierlocal.ca

*En ces moments difficiles,  
encourageons nos  
commerçants locaux*

### Comment ça marche ?

Remplissez votre panier au [www.panierlocal.ca](http://www.panierlocal.ca) en sélectionnant les items que vous souhaitez recevoir, procédez au paiement en ligne et recevez votre commande sur votre balcon dans les jours qui suivent.

Dans la MRC de Bécancour les livraisons ont lieu le jeudi.

*Simple comme ça!*

### FÊTE AUTOMNALE

Nous voilà maintenant rendus en juin et vous n'avez pas encore entendu parler de votre prochaine fête automnale...

Vous aurez sans doute compris que nous jonglons actuellement avec l'évolution des contraintes liées à la pandémie.

Soyez assurés que nous suivons la situation de (très) près et dès que nous pourrons prendre une décision concernant l'avenir de la 6<sup>e</sup> édition, nous vous en tiendrons informés rapidement.

*Le comité*

### RAPPEL : LA COURTOISIE, ÇA NOUS CONCERNE TOUS!

Les usagers sur le réseau routier ont une responsabilité partagée.

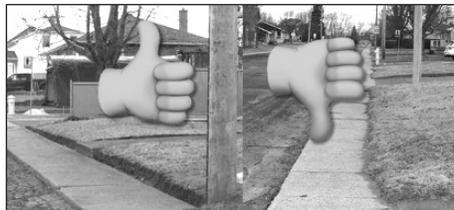
Les conducteurs doivent faire preuve d'une prudence accrue pour assurer la sécurité des piétons et des cyclistes, qui sont vulnérables et sans protection. Quant aux piétons et cyclistes, il importe qu'ils adoptent également un comportement sécuritaire. Tous doivent cohabiter dans le respect des règles.

Avec la venue des beaux jours, nous tenons à vous rappeler de redoubler de prudence lors de vos déplacements!



### UN PETIT GESTE D'UNE GRANDE UTILITÉ

Lors du nettoyage annuel de votre terrain, profitez-en pour couper votre gazon qui empiète sur le trottoir.



Cela permettra aux piétons de marcher davantage côte à côte de façon sécuritaire.

Merci de votre précieuse collaboration!

### AI-JE BESOIN D'UN PERMIS OU D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION?

Il est nécessaire (sauf exceptions) d'obtenir un permis pour :

- construire
- rénover
- transformer ou agrandir un bâtiment
- déplacer ou démolir tout bâtiment
- installer une enseigne
- installer une clôture
- installer une piscine
- ...

Renseignez-vous auprès de vos inspecteurs en bâtiment afin de réaliser vos travaux en

conformité avec la réglementation applicable.

*Christian Soucy et France Légaré*  
Inspecteurs en bâtiments  
1 866 441-0404  
[inspection@mrcbecancour.qc.ca](mailto:inspection@mrcbecancour.qc.ca)

### ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER

N'hésitez pas à nous signaler des problèmes reliés au réseau routier et/ou à la signalisation qui nécessitent une intervention rapide: un objet encombrant qui bloque une rue ou route, un affaissement majeur de la chaussée, un nid-de-poule...

### Voici les façons de procéder :

Pour les routes du Ministère des Transports (route 226 (Principale) et route 265) :

- composez le 511 et sélectionner l'option 2

Pour l'ensemble de la municipalité (sauf routes 226 et 265) :

- composez le 819-292-2222 ou le 819-692-0627

Si vous constatez une anomalie associée à un problème non urgent, vous pouvez également remplir le formulaire *Plainte ou Requête* disponible au [www.municipalite.parisville.qc.ca](http://www.municipalite.parisville.qc.ca) et l'acheminer directement à la municipalité par courriel à [info@municipalite.parisville.qc.ca](mailto:info@municipalite.parisville.qc.ca)

## AVIS DE TRAVAUX

Le 22 mai 2020

### TR-122 REMPLACEMENT DE PONCEAU

MUNICIPALITÉ : Parisville

ROUTE : Route 226

DATES : Du mercredi 27 mai au  
jeudi 18 juin 2020

Du lundi au vendredi  
De 6 h 30 à 16 h

**ENTRAVE : Fermeture des voies,** entre la route 265 et la route Saint-Onge Nord.

**Détour de 14.3 km :** par la route 265, la route 132 et la route Saint-Onge Nord.

**NOTE :** Ces travaux pourraient être reportés en raison des conditions climatiques ou de contraintes opérationnelles.

Afin de connaître les entraves en cours, consultez Québec 511, un outil pratique

pour planifier adéquatement vos déplacements. Pour la sécurité et la santé des travailleuses et travailleurs, toutes les mesures sanitaires nécessaires sont déployées sur ce chantier.

Consulter le Répertoire des ponts à limitations de poids

Si vous ne désirez plus recevoir les communiqués **pour cette municipalité**, svp, aviser par courriel à l'adresse suivante :

[dmcqcommunication@transport.gouv.qc.ca](mailto:dmcqcommunication@transport.gouv.qc.ca)

### INFORMATION :

Mariepier Tremblay, technicienne en information, 819 371-6896

**SOURCE :** Samuel Pesant, étudiant en logistique des transports

**Transports**

**Québec**



# OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Ayant remis mon chapeau de directrice générale au sein de la municipalité de Parisville le 1er février dernier, j'ai cru bon vous concocter un petit résumé de la situation actuelle concernant les projets en cours et ceux qui seront abordés dans les prochains mois par les membres du conseil de Parisville.

## **VOICI DONC LES GRANDES LIGNES DE CES PROJETS MUNICIPAUX :**

### **Réorganisation administrative et améliorations apportées au bureau municipal**

Dès le début de l'année 2020, suite au départ de notre DG (Mme Carine Neault), nous avons dû nous réorganiser afin de pouvoir éventuellement compléter l'équipe de manière à maximiser les ressources humaines déjà en place. Cela a également mené à une amélioration de nos installations actuelles au bureau municipal, afin de maximiser l'espace disponible et accroître l'efficacité et l'ergonomie de notre aménagement. Lors de votre prochaine visite au bureau, vous pourrez constater qu'un poste d'accueil chaleureux et plus intime a été aménagé. Également nous avons accueilli, le 30 mars dernier, une nouvelle recrue dans l'équipe municipale, il s'agit de Mme Lucie Leclerc qui occupe le poste d'agente de bureau-réceptionniste à raison de 30 heures/semaine. De plus, Mme Karine Paquet occupe à présent le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, à raison de 30 heures/semaine et je complète l'équipe bureau au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière à raison de 20 heures/semaine. Au total, l'équipe administrative complète 80 heures de travail, soit l'équivalent de deux ressources à temps plein. La municipalité a fait le choix d'adopter cette formule moins conventionnelle, mais d'autant plus efficace et nous en sommes très reconnaissants!

### **Covid-19**

On ne peut évidemment pas passer sous silence la situation actuelle préoccupante que nous apporte la Covid-19 ! Depuis le début de cette pandémie, nous tentons de nous ajuster à de nouvelles méthodes de travail et cela nous apporte de nouveaux défis. Certains projets doivent être reportés alors que d'autres, plus

administratifs, avancent à pas de géant ! Nous poursuivons les séances du conseil en visioconférence et à huis clos. L'enregistrement de ces séances est maintenant obligatoire et ceux-ci sont disponibles via le site web de la municipalité pour consultation. Tous nos bâtiments municipaux sont fermés actuellement, nous vous tiendrons au courant des changements dès que ce sera possible. Plusieurs mesures seront mises en place pour la réouverture. Dans l'intervalle, n'hésitez pas à nous joindre, par courriel ou par téléphone, et nous acheminer vos questions ou commentaires. Ceux-ci seront apportés aux membres du conseil mensuellement.

### **Projet de déménagement du bureau municipal dans la salle du Centre**

Une analyse des infrastructures du bureau municipal actuel ainsi que celles de la salle du centre et du croquet ont été réalisées en 2019. Suite aux recommandations de l'architecte mandaté, une demande d'aide financière avait été déposée dans le cadre du programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RECIM) afin de pouvoir financer plus de 75% du projet. Or, la municipalité a été avisée que le projet n'avait pas été retenu. La réalisation du projet étant conditionnelle à un financement structuré, celui-ci est mis en attente pour l'instant.

### **Réfections apportées à nos salles municipales**

#### **• Réfection de la toiture de la salle du centre et du croquet**

Un mandat sera donné dans les prochaines semaines afin que le toit en bardeau d'asphalte de la salle du centre et du croquet soit refait en totalité.

#### **• Remplacement du système de chauffage de la salle municipale et mise à niveau**

Les fournaies au mazout seront remplacées par deux nouvelles fournaies électriques afin d'améliorer le rendement énergétique. Les conduits de chauffage actuels seront conservés et les nouvelles installations permettront aussi de climatiser la salle. Une subvention a été obtenue du programme chauffé vert au montant de 12 909\$ pour couvrir une partie des dépenses.

Également, les installations électriques ont été mises à niveau; des hottes de cuisinières seront installées dans la cuisine ainsi que l'ajout d'un lave-vaisselle et un inventaire complet de vaisselle et ustensiles seront achetés. Une nouvelle scène, des rideaux et un lutrin seront aussi ajoutés. Une subvention obtenue grâce à la FADOQ de Parisville dans le cadre du programme Nouveaux Horizons servira à couvrir ces frais.

#### **• Importantes rénovations et mises à niveau au chalet des loisirs**

Les salles de bains seront rénovées et l'aménagement de la cuisine sera amélioré pour mieux convenir aux activités qui ont lieu dans le chalet. L'espace sera également rafraîchi et nous souhaitons ajouter des éléments de chauffage pour améliorer le confort des usagers. Une subvention a été obtenue du Fond de développement des territoires de la MRC de Bécancour au montant de 9 670\$ pour couvrir une partie des dépenses.

### **Modifications aux règlements municipaux**

Plusieurs modifications doivent être apportées à nos différents règlements municipaux en cours de route. Les processus de modification sont longs et les analyses fastidieuses, mais cela permet à la municipalité de mieux cibler les problématiques, les besoins de ces citoyens et ainsi faciliter leurs applications. Voici différents dossiers de modifications en cours :

#### **• Sollicitation et Colportage**

Suite à plusieurs plaintes et requêtes de la part des citoyens, la municipalité de Parisville désire interdire le colportage sur son territoire. Pour ce faire, comme le colportage est régi par notre Règlement harmonisé, avant de modifier celui-ci, nous devons obtenir le consensus de l'ensemble des municipalités du territoire de la MRC de Bécancour. La démarche est présentement débutée.

#### **• Mise à jour des règlements d'urbanisme et de zonage**

Ce processus a débuté en 2019 et doit se faire de pair avec le service d'aménagement de la MRC de Bécancour. Plusieurs mises à jour et modifications sont nécessaires pour bonifier et actualiser notre règlement d'urbanisme actuellement en vigueur.



## • Nouveau règlement provincial encadrant la possession de chien

De nouvelles dispositions gouvernementales nous obligent à revoir notre réglementation municipale en lien avec la possession de chiens sur le territoire. Ces nouvelles mesures sont très lourdes d'implications et d'obligations pour une petite municipalité comme la nôtre. Plus loin dans cette édition du Parisvillois, nous vous donnons quelques détails supplémentaires. C'est un dossier important qui doit être analysé en profondeur.

## • Piste multifonctionnelle et VTT

Suite à plusieurs requêtes de la part de citoyens, la municipalité désire revoir les droits de passage attribués aux usagers de la piste multifonctionnelle et VTT et réévaluer les besoins. Également nous voulons aussi profiter de l'occasion pour harmoniser le règlement autorisant les usagers de la piste en collaboration avec les municipalités de Deschaillons, Fortierville et Ste-Françoise. Des échanges ont déjà eu lieu. Dès que des rencontres seront possibles, nous pourrons avancer ce dossier.

## Programme de revitalisation du territoire et crédit de taxe foncière

En mars dernier la municipalité a adopté un nouveau règlement afin que l'ensemble de son territoire fasse l'objet d'encouragement à la rénovation et à la construction étant donné l'âge moyen avancé des bâtiments s'y trouvant. Ce nouveau programme de revitalisation du territoire offre un crédit de taxes foncières applicables à la valeur ajoutée des travaux. Pour les critères d'admissibilité, n'hésitez pas à nous contacter, nous pourrons vous donner plus de détails à ce sujet. Aussi la municipalité a également mis sur pied un comité de revitalisation afin d'analyser les possibilités de développement et d'amélioration du

noyau urbain et de certains secteurs dont les besoins sont importants en matière de revitalisation.

## Projet nouveau développement

En 2018, une firme d'ingénieur a été mandatée afin de proposer un plan d'aménagement pour le futur développement qui débutera au coin des rues de La Rochelle et du Terrain de jeu et mènera à la rue Laquerre. Après avoir arpenté les futurs terrains et monté un plan directeur complet des infrastructures de la municipalité, la firme a pu présenter aux membres du conseil un premier plan de lotissement en 2019. L'étape suivante a été de valider auprès du ministère de l'Environnement si une demande de certificat d'autorisation peut éventuellement être acceptée pour la construction des infrastructures (services municipaux). Déjà à ce stade-ci, avant même d'avoir présenté une demande officielle, le ministère nous relève déjà quelques travaux à réaliser sur nos infrastructures existantes avant de penser à déposer une demande. Nous sommes donc à prévoir ces travaux correctifs avant de pouvoir poursuivre dans ce dossier.

## Entente pour la fourniture de services à la municipalité de Deschaillons

Dans les dernières semaines, nous avons eu deux demandes de nouveaux branchements extramunicipaux (citoyens de Deschaillons) à nos services d'aqueduc et d'égout du réseau appartenant à Parisville. Suite à ces demandes, la municipalité de Parisville a avisé la municipalité de Deschaillons qu'elle demandait à ce qu'une entente soit signée avant de pouvoir aller de l'avant avec de nouveaux branchements. De plus, comme une partie de nos réseaux dessert actuellement des résidents de Deschaillons, le ministère des Affaires municipales nous demande de créer une entente intermunicipale afin de

pouvoir gérer sainement la fourniture de service entre municipalités. La municipalité a donc nommé des membres du conseil pour siéger sur un comité qui travaillera à élaborer une entente en collaboration avec la municipalité de Deschaillons. L'Élaboration de celle-ci demandera plusieurs rencontres dans les prochains mois.

## Étude de gestion des matières résiduelles et ajout de la collecte 3e voie

À compter de 2022, les municipalités seront tenues, dans le cadre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, au bannissement de l'enfouissement des matières putrescibles. Nous devons donc instaurer une nouvelle collecte pour les matières compostables. Cette nouvelle obligation représente un défi de taille pour nous, particulièrement à cause du caractère rural de nos municipalités. La distance à parcourir entre les habitations nous laisse croire, après une première analyse sommaire des coûts de transport, que nous ne serons pas en mesure d'offrir ce nouveau service à nos citoyens, service qui sera pourtant obligatoire au cours des prochains mois. La municipalité de Parisville ainsi que les huit autres municipalités de notre regroupement se sont regroupées dans le cadre d'un projet de coopération intermunicipale en Accompagnement stratégique pour la planification de l'implantation d'une collecte de compostage. Nous sommes actuellement en train de réaliser une étude approfondie avec l'aide d'un chargé de projet expert en gestion des matières résiduelles afin de planifier et d'implanter convenablement cette troisième voie de collecte. Avec l'étude qui sera réalisée, nous espérons trouver des solutions efficaces et durables pour l'avenir afin de rencontrer les nouvelles exigences gouvernementales tout en respectant la capacité de payer de nos

**Beaudet**  
 LES ENTREPRISES JACQUES BEAUDET inc.  
 STEVE.819-386-8505 CARL.819-386-5795  
 BUREAU.819-292-2174  
 FAX.819-292-1536

ENTREPRISESBEAUDET.COM  
 R.B.Q.8287-8463-24

TRANSPORT(VRAC) - EXCAVATION - CHAUX AGRICOLE - DÉNEIGEMENT  
 845 RUE PRINCIPALE, PARISVILLE, G0S 1X0

**Casse Croûte  
 Le Rubis**

819-292-2716  
 Commande pour emporter  
 Menu du jour  
 Crème glacée molle  
 Permis d'alcool

1236, Rte 265  
 Parisville, G0S 1X0  
 Manon Beaudet, prop.  
 manonbeaudet3105@hotmail.com



citoyens. Une subvention au montant de 50 000\$ a été attribuée par le MAMH pour la réalisation de cette étude. C'est aussi la municipalité de Parisville qui a été nommée responsable de cette étude et est en charge de mener le projet à terme.

### Travaux de réfection majeurs de l'aqueduc, l'égout, le pluvial et la chaussée de la rue Principale Est et Ouest

En juillet 2019, la municipalité de Parisville a mandaté la firme SNC-Lavalin pour la réalisation de plans et devis afin de réaliser le remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout dont l'âge est avancé et considérant que le MTQ prévoyait des travaux de pavages en 2020 et sachant également que ces travaux seraient admissibles à une aide financière du MAMH. Ensuite, la municipalité a pris l'initiative de proposer au MTQ d'établir un partenariat afin de réaliser les travaux de reconstruction de chaussée en collaboration. Le Ministère a accepté, en janvier 2020, de collaborer au projet et d'y inclure les travaux de réfection de l'égout pluvial et de reconstruction de voirie sur environ 600 mètres sur la rue Principale à l'ouest de l'intersection de la route 265 et ainsi qu'à notre demande, la reconstruction de trottoir sur environ 450 mètres à l'est de cette même intersection. Nos ingénieurs ont pu ensuite poursuivre leur analyse afin de proposer des plans et devis, or plusieurs problématiques ont été rencontrées.

La problématique majeure est sans aucun doute le réseau pluvial actuel qui devra être refait en entier, soit d'Ouest en Est pour satisfaire aux exigences du ministère, ce qui n'était pas du tout prévu au départ, c'est-à-dire que les infrastructures du côté Est de la rue Principale ne devaient pas être touchées.

Voici donc un résumé plus technique du pourquoi nous devons le faire, cela reflète

bien la complexité des décisions que la municipalité a à prendre dans ce genre de dossier :

Tout d'abord on doit comprendre que lorsque nous faisons la conception des réseaux nous devons vérifier si sa capacité convient par rapport aux normes actuelles du Ministère. Le réseau actuel est inadéquat. De ce fait nous devons modifier le diamètre des conduites pour satisfaire les normes. Toutefois, il y a également un enjeu au niveau de la profondeur du réseau existant. Ce dernier n'est pas assez profond donc n'est pas à l'abri du gel (soulèvement), ce qui doit être corrigé. De plus, le grossissement des conduites réduira davantage la protection contre les effets du gel, raison de plus pour procéder à des ajustements. En parallèle nous faisons également des vérifications supplémentaires à savoir si le réseau en aval (côté Est) est conforme et capable de reprendre les débits et ce n'est pas le cas. Nous avons regardé les diverses possibilités qui s'offraient à nous, mais le remplacement du pluvial du côté Est semble le moyen le plus simple d'autant plus que c'était notre seule porte de sortie nous permettant d'approfondir le réseau et d'avoir une protection contre le gel adéquate à l'extrémité Ouest. Les calculs hydrauliques ont donc été refaits et les diamètres des conduites revus à la hausse. Par le fait même, le fait d'approfondir le réseau pluvial nous permettra de le prolonger vers l'ouest pour éviter la mise en place de fossés (pas de place de toute façon, emprise trop étroite) et de corriger certaines lacunes au niveau du drainage de la surface (aucun puisard sur 156 m à partir de la rue St-Jacques et environ 124 m supplémentaires avec un réseau hors chaussée déficient). Pour ce qui est du réseau d'égout domestique côté Est, il sera difficile de le supporter étant donné que la conduite pluviale approfondie sera beaucoup plus basse. De plus, il serait intéressant pour la Municipalité de

pouvoir procéder au remplacement de la conduite d'égout tout en profitant d'un partage de coût avec le MTQ. Si un programme de subvention peut être également disponible, ce serait bien d'autant plus que le réseau devra éventuellement être remplacé de toute façon (même si à moyen terme). De plus, dû à ces ajouts, le Ministère nous demande également d'inclure à notre projet la réalisation d'une demande de CA à l'environnement ce qui repousse les délais de plus ou moins 9 à 12 mois avant même de pouvoir penser à aller en appel d'offres pour le projet.

Il n'est pas toujours simple de procéder à des travaux de cette envergure. Nous travaillons activement avec la firme d'ingénieur et avec la collaboration du MTQ à faire avancer ce dossier pour réussir à réaliser les travaux au courant de l'été 2021 si tout va bien.

### Autres projets en cours

Voici d'autres projets sur lesquelles nous travaillons actuellement et qui donneront suite dans les prochains mois selon la volonté des membres du conseil de Parisville :

- Achat et installation d'une enseigne électronique
- Achats et installation de compteurs d'eau dans les commerces et fermes du territoire de Parisville
- Analyse de coûts pour la réparation de conduite d'égout (chemisage et reconstruction sur 3.4 km)
- Plans et devis pour la réfection complète du puits P-1 et la réhabilitation du puits P-2

Espérant que cela aura pu vous informer davantage sur les projets actuels de votre municipalité !

**Dominique Lapointe**

Directrice générale et secrétaire-trésorière



### Heures d'ouverture dépanneur

Lundi-mercredi: 7h00 à 21h00

Jeudi-samedi: 7h00 à 22h00

Dimanche: 8h00 à 21h00

**La Coop: 819-292-2303 Dépanneur: #1101**



www.parisville.coop



**DONALD MARTEL**  
Député de Nicolet-Bécancour



### ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

**Hôtel du Parlement**  
1045, rue des Parlementaires, bureau RC.59  
Québec (Québec) G1A 1A4 Tél. 581 628-1849

**Bureau de circonscription**  
625, avenue Godefroy, bureau 202  
Bécancour (Québec) G9H 1S3 Tél. 819 233-3521  
Sans frais 1 855 333-3521 Téléc. 819 233-3529  
Donald.Martel.NICO@assnat.qc.ca



Bonjour à tous!

Je suis la nouvelle voix à la réception du bureau municipal de Parisville. Je suis heureuse de faire maintenant partie de la belle équipe en place en tant qu'agente de bureau & réceptionniste. J'aurai donc le plaisir de vous répondre au meilleur de ma connaissance et de donner un coup de main à l'équipe. Je suis également la coordonnatrice du camp de jour.

J'habite actuellement à St-Édouard. J'ai obtenu mon diplôme du Collège O'Sullivan de Québec en janvier 1998 en technique bureautique. J'ai quelques années d'expériences dans le monde du secrétariat autant comme réceptionniste à Québec qu'en tant qu'adjointe administrative chez Desjardins à Lévis. J'ai pris une pause durant 8 ans pour œuvrer en acériculture dans la Seigneurie de Joly avec mon conjoint. Nous avons une érablière de 20 000 entailles. L'automne dernier, j'ai laissé ma place à la relève tout en restant disponible pour donner un coup de main durant le temps des sucres. Mais bon, je m'ennuyais des tâches administratives. Ben oui, ça s'peut aimer ça.

Au plaisir de vous croiser lorsque je prends ma marche le midi ou dès que le bureau municipal ouvrira ses portes! À bientôt!

Lucie Leclerc



### NOUVEAU à Parisville

## PROGRAMME DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Sur les bâtiments résidentiels, commerciaux, industriels

*Crédit de taxes foncières applicable à la valeur ajoutée*

100% la 1<sup>ère</sup> année / 75% la 2<sup>e</sup> année /

50% la 3<sup>e</sup> année / 25% la 4<sup>e</sup> année

### Critères d'admissibilité: \*

L'octroi d'un crédit de taxes résultant de toute valeur ajoutée de plus de 5 000\$ est conditionnel à ce que :

- un permis de construction ou rénovations soit émis **après le 31/12/2018**
- les travaux soient effectués **en conformité avec le permis émis**
- les travaux soient terminés **dans les 2 ans suivant la date d'émission du permis**

\* Consultez le règlement 369-2020 disponible sur le site internet de la municipalité



### DES POULES DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN?

À Parisville, la réglementation actuelle permet l'élevage de poules (maximum 4) en périmètre urbain.

Toutefois, plusieurs consignes doivent être respectées, comme par exemple :

- la distance par rapport aux lignes de propriété
- les spécifications concernant le poulailler
- la disposition des déjections animales
- etc.

Nous vous invitons à contacter vos inspecteurs en bâtiment afin d'obtenir

plus de détails ou encore à consulter la sous-section 14 du règlement de zonage 349-2017 qui est disponible sur le site internet de la municipalité au [www.municipalite.parisville.qc.ca](http://www.municipalite.parisville.qc.ca).

Si l'élevage de poules en périmètre urbain comporte des avantages, il peut aussi engendrer des problèmes. Il importe de bien vous informer avant d'entreprendre un tel projet.

#### Pour plus d'information :

1 866 441-0404

[inspection@municipalite.parisville.qc.ca](mailto:inspection@municipalite.parisville.qc.ca)



## RÈGLEMENT RELATIF À L'ABATTAGE D'ARBRES EN ZONES EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN

La réglementation municipale autorise la récolte de bois en zones exposées aux glissements de terrain (ZEGT). Pour ce faire, un permis de la municipalité est nécessaire au coût de 15 \$. Le règlement de zonage de la municipalité permet une coupe d'assainissement et de contrôle de la végétation sans essouchement, remblai ou déblai, avec un prélèvement maximal de 50 %.

Afin de recevoir votre permis de la municipalité, vous devrez déterminer le type de zone de contrainte de la ZEGT.

### Zone en bordure du fleuve Saint-Laurent

(Voir cartographie pour chacune des municipalités pour les secteurs)

### Zone de contraintes de type 1

Zone où l'on observe la présence de l'ensemble des éléments suivants :

- talus d'une hauteur égale ou supérieure à 5 mètres;
- pente dont l'inclinaison est supérieure à 20° (36 %);
- avec ou sans cours d'eau à la base.

### OU

- talus d'une hauteur égale ou supérieure à 5 mètres;
- pente dont l'inclinaison est égale ou supérieure à 14° (25 %) et inférieure à 20° (36 %);
- avec cours d'eau à la base.

### Zone de contraintes de type 2

Zone où l'on observe la présence de l'ensemble des éléments suivants :

- talus d'une hauteur égale ou supérieure à 5 mètres;
- pente dont l'inclinaison est égale ou supérieure à 14° (25 %) et inférieure à 20° (36 %);

- sans cours d'eau à la base.

Le règlement d'abattage de la MRC exige un permis si le prélèvement est supérieur à 40 % et que la dimension de la coupe est supérieure à un hectare. Une prescription d'un ingénieur forestier est requise et le coût du permis est de 25 \$. Cependant, si votre prélèvement est en-dessous de 40 % du volume, aucun permis de la MRC n'est requis.

**François Trottier**, ingénieur forestier  
Inspecteur en foresterie et gestionnaire de cours d'eau  
819-298-3300, poste 235  
f.trottier@mrcbecancour.qc.ca



## NOUVEAU - LOI VISANT À FAVORISER LA PROTECTION DES PERSONNES PAR LA MISE EN PLACE D'UN ENCADREMENT CONCERNANT LES CHIENS (RLRQ c. P-38-002)

Selon les dispositions de cette nouvelle loi entrée en vigueur le 3 mars 2020 et de son règlement d'application (règlement provincial), les propriétaires ou gardiens de chiens doivent, entre autres, se procurer une médaille auprès de la Municipalité et enregistrer son ou ses chiens.

Nous affichons volontairement un certain retard concernant ces obligations, car nous avons été pris au dépourvu, et nous ne sommes pas les seuls! Les directrices générales et directeurs généraux de la MRC de Bécancour avec l'aide de la Directrice du service d'aménagement de la MRC travaillent à trouver une solution qui sera des moins coûteuses et nous

permettra de respirer un peu. Ses nouvelles obligations jetées dans la cour des municipalités sont lourdes de conséquences, autant dans l'action que dans l'inaction, pour des petites localités comme les nôtres, car il ne s'agit pas seulement de gérer les licences et le registre ; **toute la notion de chien potentiellement dangereux et la gestion de ces cas sont dorénavant sous responsabilité municipale.**

Pour la plupart de nos communautés, nous n'avons ni le personnel ni l'équipement pour faire cette gestion. Donc, de pair avec la MRC, nous avons entamé une modification du règlement général harmonisé, partie qui traite

des animaux, pour se conformer aux nouvelles dispositions provinciales, et nous allons approcher les SPA, Mauricie et Arthabaska, pour connaître l'étendue de leurs services et les coûts.

Le coût d'enregistrement et le coût des médailles ne sont pas encore déterminés et dépendront de l'entente que nous pourrions avoir avec un organisme qui gérerait le service.

**Nous n'avons pas de médailles à distribuer pour l'instant**, nous pourrions vous donner plus de détails dans les prochaines semaines concernant ces nouvelles mesures.

Nous espérons pouvoir compter sur votre collaboration le temps venu.

# Pro-vert extermination

Gestion parasitaire

Tous types d'insectes et d'animaux.

Service professionnel, rapide et sécuritaire.

Service de capture. [provertextermination@gmail.com](mailto:provertextermination@gmail.com)

T. : 819 285-2755 / C. : 819 371-5794



Alain Pérusse

620 Principale Est,  
Parisville, Québec  
G0S 1X0

T 819 292-2096

F 819 292-2594

[peperusse@hotmail.com](mailto:peperusse@hotmail.com)

RÉG. : 8262-5120-10

[PEPERUSSE.COM](http://PEPERUSSE.COM)



# VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

### PÉRIODES ET FRÉQUENCES DES VIDANGES

La fréquence des vidanges dépend du type de résidence :

- Résidence permanente : une fois aux 2 ans
- Résidence saisonnière : une fois aux 4 ans

En septembre de cette année, la MRC de Lotbinière procédera à la vidange des installations septiques des résidences saisonnières uniquement.

### COMMENT SERAIS-JE AVERTI DE LA VIDANGE?

Vous recevrez deux semaines avant la vidange un avis par courrier vous

informant de la période de deux semaines durant laquelle l'entrepreneur va passer. Cet avis rappelle également les consignes à suivre avant une vidange (dégagement des couvercles, localisation de l'installation septique, etc.).

### PUIS-JE CONNAÎTRE LA DATE EXACTE DE LA VIDANGE DE MON INSTALLATION SEPTIQUE?

Non, il est impossible de vous donner une date exacte. Par contre, lors de la réception de votre avis, vous pouvez contacter la MRC et demander une précision sur la période prévue de votre vidange.

Pour toutes questions relatives à la vidange de vos installations septiques, veuillez



communiquer avec la personne responsable au 418-926-3407 poste 215 ou par courriel à [septique@mrcclotbiniere.org](mailto:septique@mrcclotbiniere.org)



## ORGANISMES



### De bonnes raisons de vivre à l'Office Municipal d'Habitation au Cœur du Québec

Les offices municipaux d'habitation (OMH) ont été créés pour permettre aux personnes à revenu modeste de pouvoir se loger à un coût raisonnable. Plusieurs raisons font des OMH un milieu de vie intéressant.

Tout d'abord, les loyers administrés par l'Office municipal d'habitation au Cœur du Québec sont des logements de qualité et bien éclairés. Aussi, le coût du chauffage est inclus dans le prix du loyer ce qui est sécurisant financièrement. Enfin, les tâches

comme l'entretien des espaces communs, la tonte du gazon, le déneigement des entrées et des stationnements sont effectués par l'OMH.

La sécurité des locataires est également un élément important à l'OMH au Cœur du Québec. Tous les édifices sont équipés de système d'alarme incendie conforme au Code du bâtiment et d'un programme d'entretien préventif assuré par le personnel d'entretien. En dehors des heures de bureau, un centre d'appel voit à répondre à toutes les situations d'urgence.

L'OMH au Cœur du Québec est aussi un milieu de vie où les locataires peuvent organiser leurs loisirs puisqu'une salle communautaire est disponible à cet effet.

Nous avons actuellement des appartements disponibles. Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des personnes qui pourraient l'être, des visites sont possibles en prenant rendez-vous.

L'OMH au Cœur du Québec regroupe les anciens OMH de Deschailions-sur-Saint-Laurent, Parisville, Fortierville, Saint-Pierre-les-Becquets, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Manseau, Saint-Sylvere, Saint-Wenceslas, Sainte-Eulalie (incluant Saint-Samuel) et Daveluyville.

Nous travaillons actuellement sur notre nouveau site Internet, les détails suivront bientôt !

### Pour nous contacter :

Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Vendredi matin de 8h30 à 12h00

425, 5e rue Daveluyville (Québec)  
G0Z 1C0

Téléphone : 819 367-2166 ou  
sans frais : 1 833 467-2166

Courriel : [info@omhcdq.com](mailto:info@omhcdq.com)

*Au plaisir de vous rencontrer !*

**Judith Lajoie inc.**  
Société par actions d'un courtier immobilier  
Coach Achat-Vente

L'efficacité passe par l'écoute

Bur.: **418 666-5050**  
Cell.: **581 982-2211**

**RE/MAX Référence 2000**  
Agence immobilière  
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.



**JO BEAUDET INC.**

**BOIS DE CHAUFFAGE**  
SERVICE DE PROCESSEUR À BOIS MOBILE

**JONATHAN BEAUDET | 819 292-2973**



Bonjour à tous,

Vu la pandémie, la bibliothèque est fermée, nous avons hâte de pouvoir redémarrer pour vous offrir les livres qu'on a reçus cet hiver.

Nous avons une belle exposition sur les voyages autour du monde, les oiseaux et les artistes récupérateurs. Vous avez aussi à votre disposition plusieurs revues mensuelles : Coup de pouce, Le bel âge, Je jardine, Je cuisine, Cool, Les plaisirs minceurs de Caty, Les idées de ma maison, Protégez-vous, Magazine 5/15, Châtelaine, Clin d'œil, Les débrouillards, Moi parents, etc.

Tous les livres et revues sont prêts pour 3 semaines et renouvelables. Lors de la réouverture de la bibliothèque, les livres ou revues que vous avez en votre possession n'auront pas de pénalité.

On espère vous voir bientôt!

*Le comité de la biblio*



Bonjour à toutes et à tous,

C'est un moment difficile pour notre croquet en annulant nos liges, le dernier tournoi de mars ainsi que le souper de fin de saison.

C'est dommage, mais il faut vivre avec cela. Nous reprendrons notre croquet comme avant, après le passage de cette mauvaise vague.

Pour terminer, j'espère que tous nos membres reviendront avec nous pour continuer à jouer au croquet comme avant.

Prenez soin de vous (ça va bien aller) et on garde le moral.

**P.S.** : Pour notre AGA vous serez avisé lorsque ce sera possible de la faire. (???)

*Yves Blanchet*, votre président

À bientôt!



## CLUB FADOQ DE PARISVILLE

### COVID 19 OBLIGE!

Toutes les activités planifiées et prévues pour notre club ont été annulées ou reportées. Aussitôt le confinement déclaré, des mesures nous ont été prescrites par le conseil régional : toutes les rencontres prévues, rencontres de secteurs, assemblée générale, activité sociale sont annulées et on nous ordonne de le faire aussi pour notre club.

Donc, pas de réunions de C.A., pas de cabane à sucre, pas de soirées dansantes, pas de baseball poche du jeudi. L'assemblée générale annuelle qui devait avoir lieu en mai est reportée à une date ultérieure. Des démarches ont été faites pour un voyage à la cité de l'énergie pour l'été. Il se réalisera plus tard.

Le comité reste quand même actif et à l'écoute. Nous sommes soucieux de la bonne santé de nos membres.

**Prenez le temps de lire ce communiqué du CIUSSS :**

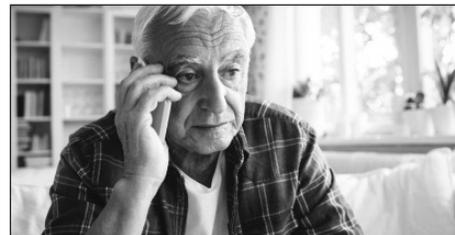
### INFO SANTÉ 811 :

Vous vivez une situation difficile et vous ne savez pas comment y faire face?

Le 811 est le numéro de téléphone pour une consultation téléphonique gratuite et confidentielle.

- Des intervenants psychosociaux qualifiés sont **disponibles 24 h sur 24 h** tous les jours de l'année pour répondre à votre appel.
- Ils peuvent vous soutenir, vous conseiller, vous donner une information ou vous référer aux ressources appropriées de la région.
- Au besoin, un intervenant pourrait se déplacer dans le milieu afin d'effectuer une intervention.

*N'attendez pas, composez le 811!*



Pour terminer, une petite pensée positive : L'unique personne qui vous accompagne toute votre vie, c'est vous-même. Alors, prenez soin de vous, car plus tard il sera trop tard. Notre vie, c'est maintenant!

Bonne période d'été, profitez-en pour jardiner, prendre du soleil, de l'air pur, méditer, réfléchir et rester en communication avec les autres par téléphone, Facebook, la marche en respectant le 2 mètres de distanciation.

*Ça va bien aller!*

*Lucie Germain*  
Vice présidente



## DU CÔTÉ DE L'ÉGLISE

### AVIS DE DÉCES

*Monsieur Roland Laquerre*

Décédé le 30 mars à l'âge de 83 ans  
De Parisville

*Madame Thérèse Tousignant*

Décédée le 5 avril à l'âge de 85 ans  
De Parisville

*Monsieur Claude Boisvert*

Décédé le 6 mai à l'âge de 72 ans  
De Parisville

### NOTRE COMMUNAUTÉ, NOTRE ÉGLISE, PARISVILLE

Il y a déjà quelques semaines, vous avez reçu la documentation pour votre contribution annuelle. Dans le contexte de la pandémie COVID-19 nous avons modifié nos façons de faire.

Déjà plusieurs personnes ont répondu positivement à notre envoi; nous désirons vous remercier sincèrement. Pour ceux et celles qui n'ont pas répondu, il est toujours temps de nous retourner votre don. Nous sommes conscients des efforts constants que vous faites lors de la campagne annuelle et nous vous disons merci.

La contribution volontaire annuelle est notre principal outil pour conserver notre Église le plus longtemps possible.

**NOUS COMPTONS SUR VOTRE GÉNÉROSITÉ ET NOUS VOUS REMERCIONS À L'AVANCE. VOUS ÊTES UN MAILLON ESSENTIEL. MERCI!**

*Thérèse Beaudet*  
Comité local



## L'ARTERRE

Accompagner · Jumeler

L'ARTERRE est un service de maillage **gratuit** axé sur l'accompagnement et le **jumelage entre aspirants agriculteurs et propriétaires.**

### Agriculteur ou propriétaire



### Aspirant-agriculteur

#### Je souhaite...

- **vendre ou transférer mon entreprise;**
- trouver un **partenaire d'affaires;**
- **louer, transférer ou vendre mes actifs** (fond de terre, parcelles, bâtiments).

« Je n'ai pas de relève ! »  
 « Qui pourrait louer ma terre ? »  
 « Ça nous prendrait un associé ! »

#### Je souhaite...

- **démarrer une nouvelle entreprise** par l'achat ou la location d'actifs;
- trouver un **partenariat d'affaires;**
- **reprendre une entreprise existante** par l'achat, le transfert total ou partiel.

« Je me cherche une terre ! »  
 « Où démarrer mon projet ? »  
 « J'aimerais reprendre une ferme ! »

### **Vous aimeriez avoir plus d'informations ?**

Contactez les agentes du Centre-du-Québec!

**Elizabeth Gagné Gauthier**

Agente régionale  
819-269-0894

[info.cdq@arterre.ca](mailto:info.cdq@arterre.ca)

**Mylène Robitaille**

Agente de maillage  
819 269-2715

[mylene.cdq@arterre.ca](mailto:mylene.cdq@arterre.ca)



### MRC PARTICIPANTES:

- ARTHABASKA
- BÉCANCOUR
- DRUMMOND
- L'ÉRABLE
- NICOLET-YAMASKA



Être proche aidant, c'est une réalité qui continue même en période de pandémie.

La situation particulière de la Covid-19 amène cependant son lot de bouleversements dans votre vie et il est possible que cela vous fasse vivre toute une gamme d'émotions.

Nous sommes là pour vous accompagner dans cette période qui peut être plus difficile à traverser.

Afin de respecter les mesures demandées par le ministère de la Sécurité Publique, nous offrons un service de consultations téléphoniques ainsi que des rencontres de groupe sur Zoom.

Permettez-vous d'être accompagné pour traverser ces moments. Nous sommes là pour vous.

819 606-0076 / 1 855 350-0076

[info@prochesaidantsbny.ca](mailto:info@prochesaidantsbny.ca)



## ENSEMBLE POUR DE BONNES HABITUDES ALIMENTAIRES CHEZ LES FAMILLES!

Que ce soit pour soutenir la consommation d'une variété d'aliments nutritifs en quantité adéquate, la préparation des repas à partir d'aliments de base ou bien pour encourager les repas pris en famille. La Fondation OLO met à votre disposition des ressources et des outils pour parfaire vos activités en saine alimentation afin d'encourager les tout-petits et leurs familles à adopter de meilleures habitudes alimentaires.

<https://fondationolo.ca/blogue/categorie/dossiers/dossier-special-covid-19/recettes-faciles-et-economiques/>



L'équipe de nutritionnistes du CIUSSS MCQ vous propose de visiter le site de la Fondation OLO pour découvrir des recettes simples et économiques.

### Fondation OLO

VIDÉOS, FICHES RECETTES, JEUX ET OUTILS :  
UNE BELLE RESSOURCE À DÉCOUVRIR !

<http://Fondationolo.ca/>





· AVIS GÉNÉRAL · 29 AVRIL ·



# COLLECTE VÊTEMENTS

LES ORGANISMES NE PEUVENT PLUS  
RECEVOIR DE DONS DE VÊTEMENTS USAGÉS.

Nous demandons aux citoyens qui font leur ménage du printemps d'attendre après la crise de la COVID-19 pour faire don de leurs vêtements, plutôt que de les jeter.

À certains endroits, les boîtes sont pleines de vêtements. Les objets mouillés devront toutefois être jetés. L'accumulation de sacs, de boîtes mène à l'insalubrité.

SVP conservez vos biens à donner jusqu'à la reprise des activités de ce service.

#cavabienaller

[mrcbecancour.qc.ca](http://mrcbecancour.qc.ca)



## La communication, plus forte que jamais.

Le puissant réseau de **fibres optiques**  
Restez proches, même de loin.

En période de confinement, la fibre optique génère davantage de "proximité". Elle est utile pour le télétravail, pour l'école à la maison, pour les jeux vidéos en ligne avec les amis, pour communiquer avec nos aînés afin de briser l'isolement, ce faire des 5@7 entre amis, acheter des produits locaux en ligne et plus encore.

Si vous n'êtes pas encore sur la fibre et que le réseau est disponible dans votre secteur, n'hésitez pas à communiquer avec notre fournisseur officiel Sogetel par téléphone au 819 293-6125 ou en consultant le site Internet <http://www.sogetel.com/>



Fournisseur officiel  
**SOGETEL**  
Restez proche, voir loin.

#cavabienaller



**Équijustice Nicolet-Yamaska-Bécancour offre gratuitement un service de médiation citoyenne dans la MRC Bécancour.**

**La médiation citoyenne**

Écouter.  
Accompagner.  
Soutenir.

**équijustice**

**Un conflit?**

La médiation citoyenne permet à toute personne traversant une situation de conflit d'être accompagnée par un tiers impartial pour encourager le dialogue et favoriser un dénouement équitable.



Pour joindre un médiateur :  
**Équijustice Nicolet-Yamaska-Bécancour**  
819 293-8671

[equijustice.ca](http://equijustice.ca)

**BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU PLUIE À VENDRE**



**Barils de plastique**

60 L - 80 L ou 200 L

- avec robinet 55 \$
- sans robinet à 20 \$ et 25 \$

1000 L à 80 \$

*Possibilité de faire la livraison pour 5 \$*

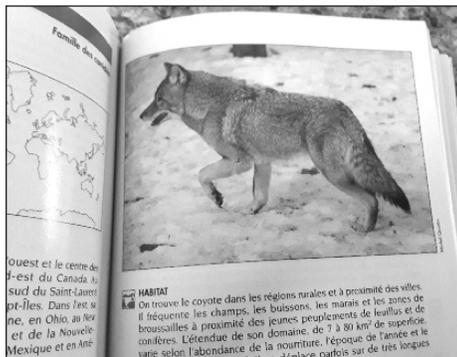
**SIMON DEMERS - 819 292-2756**



**PARLONS COYOTES**

*Par Carole Plamondon et Raynald Beaudet, membre de la Fédération des Trappeurs du Québec (FTGQ)*

Ces canidés sont très présents ici comme ailleurs. Ils ont su profiter du déboisement et du développement agricole. Nous en avons déjà vu un courir sur un terrain vague près de l'autoroute Duplessis à Québec. Vous en avez probablement entendu hurler.



À Parisville, nous savons qu'il y a de nombreuses meutes. L'automne dernier ils hurlaient, même en plein jour. Ils venaient aux sites de nourrissage des chevreuils y manger des pommes. Ces animaux sauvages sont de moins en moins craintifs. Ils s'approchent des bâtiments de ferme. Ils peuvent être dangereux. Pour cette raison, surtout le soir et la nuit, ne circulez pas à pied dans des endroits isolés. Nous avons un témoignage récent, de quelqu'un qui au retour de la cabane à sucre, s'est retrouvé avec quatre coyotes devant lui. Ils étaient assez près pour que sa lampe frontale éclaire leurs yeux. Heureusement qu'il avait son cellulaire pour demander qu'un membre de sa famille vienne le chercher en VTT. Ce récit s'est terminé avec une belle frousse.

Les coyotes sont souvent confondus avec les chiens errants. Ces animaux sont imprévisibles et opportunistes. Ne les approchez pas. Ils peuvent être menaçants ou malades, atteints de la rage ou de la gale. Si vous trouvez une carcasse, ne la touchez pas à mains nues.



Leur population est difficile à contrôler et ils ont peu de prédateurs. Ils ont une alimentation variée. Ils sont rusés. Il y a peu de trappeurs. Cette activité demande une formation, de la patience, de la disponibilité et de l'équipement. Les dépenses encourues ne sont pas compensées par le prix fluctuant donné pour les peaux.

Soyez vigilants avec ces bêtes. Sachez également qu'il n'y a pas de loups dans nos régions. Ceux-ci sont présents dans les grandes forêts plus au nord.

Ceci dit, rien n'empêche de les observer, de comprendre leur comportement et de savoir qu'ils ont une certaine utilité...?

©Guides nature Quintin



## CET ÉTÉ, VLADIMIR FERA UN JARDIN!

Par Stéphane Lévesque

Dans la Colombie de son enfance, Vladimir Viafara Mosquera cultivait un jardin avec sa grand-maman adorée. Des milliers de kilomètres plus au Nord, à Parisville au Centre-du-Québec, c'est avec Élisabeth, Isabella et Maria Jose qu'il continue de cultiver de beaux et de bons fruits et légumes dans un calme si apprécié. Au moment de l'entrevue qu'il a donnée dans un très bon français, Vladimir venait justement d'acheter ses semis pour les tomates, les poireaux et les concombres.

« Ici, on est en sécurité. C'est tranquille. J'aime la vie à la campagne et mon travail de soudeur chez Camille Castonguay se retrouve à cinq minutes de la maison. J'avais bien hâte de retourner au travail, après la pause de la pandémie », explique celui qui a quitté son pays pour trouver la paix au Québec.

Devant amorcer un stage comme cuisinière, avant le début de la pandémie, Élisabeth, elle, continue quand même de popoter dans sa maison achetée en novembre 2019. Poulet, fruits de mer et, bientôt, des légumes frais poussant dans le jardin composent le menu de la maisonnée qui respire le bonheur et qui résonne, à ce qu'on dit, de la jolie voix de la maman.

Avis aux employeurs intéressés, « tout ce que je cuisine goûte bon », avoue-t-elle humblement. Ayant soif d'apprendre, Élisabeth poursuit son apprentissage de la langue de Clémence Desrochers assistée d'Isabella et Maria Jose, ses filles.

Parcourant avec joie, tous les jours, le cœur du village de Parisville avec son nouveau vélo, sans petites roues précise-t-elle, Marie Jose aime bien cuisiner avec sa maman. « Je fais du pain, du riz et plein de bonnes choses », rapporte fièrement celle qui donnera un coup de main, fort apprécié, à prendre soin du jardin familial. Élève en maternelle à l'école la Nacelle, la sympathique fillette de quatre ans apprécie dessiner pour les membres de sa famille et ses amis de la maternelle.

De son côté, Isabella, 12 ans, s'intègre de toutes les façons à sa nouvelle vie en terre québécoise. Fréquentant l'école secondaire la Découverte de Saint-Léonard-d'Aston, elle est une redoutable attaquante de l'équipe de dekhockey des Broncos. Un sport qu'elle ne connaissant pas avant son arrivée dans la région. « Sur le terrain, je sens que les membres de mon équipe sont des amis qui m'aident à jouer », explique celle qui apprécie bien le français comme matière. Passionnée de musique, l'adolescente affectionne particulièrement les pièces « On écrit sur les murs » et « Je vole ».

Pour l'accompagner dans son parcours scolaire, Isabella bénéficie d'ailleurs du grand soutien de Diane Auger, une femme exceptionnelle qui s'implique depuis près de deux ans au Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS). École à distance ou non, à chaque jour, la bénévole de Parisville l'accompagne dans ses leçons de mathématiques. « On fait aussi de la lecture », dit une Isabella reconnaissante.

« Oui, je l'aide dans ses devoirs, mais c'est un apprentissage mutuel. Je découvre sa façon de vivre, elle s'informe sur la



mienne. Cette petite fille-là veut tellement réussir. Jamais elle ne bougonne. Elle a une très bonne attitude. Isabella apprend bien le français », précise la retraitée chez Desjardins, qui bénévoles un bon quatre heures par semaine pour le PAIS à entretenir, à sa façon, elle aussi, ce jardin où pousse l'intégration et la solidarité.

*« Cet été je ferai un jardin  
Si tu veux rester avec moi  
Encore quelques mois...  
J'en prendrai bien soin...  
Pour qu'il soit aussi beau que toi »*

- Clémence Desrochers

Avec la participation financière de



À VOS CÔTÉS

POUR FAIRE FACE



### NOUVEAUTÉ DANS LA MRC DE BÉCANCOUR

Services offerts aux personnes atteintes de Parkinson et leurs proches

#### Services dans la MRC de Bécancour

- Rencontre d'informations sur la maladie
- Conférences / Formations
- Évaluation des besoins / Rencontre de groupe
- Interventions psychosociales individuelles
- Soutien téléphonique ou à domicile

- Webinaires / Classes d'exercices adaptés
- Défenses des droits
- Et plus encore... Informez-vous!

#### Pour information ou inscription :

Arielle Labonne, 819-693-1287 # 1  
ou arielle@avoscotes.ca

Saviez-vous qu'à chaque mois il y a un café-rencontre au CAB de la MRC de Bécancour à Ste-Sophie?



# NOUVELLES ÉSLs

## Une réalisation de l'équipe médias de l'école les Seigneuries

### SEMAINE DU HOCKEY

*Par Kelly Drapeau*

C'était la semaine du hockey récemment aux Seigneuries. Le but de cette semaine thématique était de rendre hommage à ce sport typiquement québécois avec des activités qui se déroulaient durant ces cinq jours d'école. De plus, cela a permis d'amorcer de façon plus animée la semaine de relâche.

Tout au long de la semaine, les élèves et les membres du personnel étaient invités à porter des chandails d'équipes de hockey. Ensuite, des films de hockey étaient diffusés tous les midis sur la place publique et du popcorn y était vendu. Les profits réalisés par cette vente ont été versés à l'école afin de pouvoir réinvestir cet argent dans d'autres activités scolaires. Après, les élèves pouvaient parier gratuitement sur les parties des professeurs contre les élèves du vendredi pour savoir qui allait gagner les matchs. Ils pouvaient aussi voter pour qui allait faire les lancers lors des tirs de barrage pendant les parties. Les gagnants recevaient seulement l'honneur et la gloire d'avoir vu juste.

Puis le vendredi, les deux cours de l'après-midi ont été remplacés par un après-midi à l'aréna. Un match de snout féminin opposait des élèves de 5e secondaire et les membres du personnel.

Finalement, comme le pointage était nul l'affrontement s'est terminé en fusillade. Les élèves ont gagné la partie avec un pointage de 2 à 1. Par la suite, un match de hockey opposant des élèves et des membres du personnel a eu lieu. Ce fut une partie très serrée. Les professeurs l'ont finalement remporté 3 à 1.

### LES RÉSEAUX SOCIAUX

*Par Marc-Antoine Ricard*

Comme vous le savez sûrement les réseaux sociaux sont très présents dans nos vies. Mais sont-ils seulement positifs? Les réseaux sociaux sont un grand sujet d'actualité. Mais pourquoi en parle-t-on autant?

Les jeunes peuvent être influencés sur les réseaux sociaux. Ils peuvent l'être tant

négativement que positivement. Parfois, les jeunes peuvent avoir une moins bonne estime de soi. Ainsi, quand ils vont sur les réseaux sociaux, les jeunes peuvent comparer leur vie à celle des autres et sentir que la leur est moins bien que celle des autres en apparence.

Les parents peuvent aider leurs enfants à mieux gérer leurs réseaux sociaux.

Par exemple, en les regardant avec eux. Mais attention à ne pas trop brimer leur liberté, car ils sont aussi capables de se débrouiller.

### L'ATELIER DE FRANCISATION «CUISINE DU MONDE»

*Par Estelle Bergeron*

Les 10 et 24 février, une douzaine d'élèves de notre école ont eu la chance d'assister à un évènement nommé «Cuisine du monde».

Cette activité consiste à la visite d'environ 10 personnes immigrantes de la Colombie, du Mexique, de la Syrie. Ils ont cuisiné des repas, des soupes et des desserts de leurs anciens pays. Nous avons ainsi eu droit à une dégustation de plats que nous n'avons pas la chance de goûter habituellement.

Les élèves et les immigrants ont aussi échangé sur leurs différentes cultures, menant ainsi à de très intéressantes conversations. En plus de tout ça, cela leur permettait de pratiquer le français. Ils se faisaient évaluer pendant qu'ils nous présentaient leurs repas.

Les élèves ont adoré leur expérience et tous souhaitent revivre cette belle activité, ainsi que de déguster de délicieux repas et faire de nombreux échanges culturels! Certains ont même demandé les recettes.

Merci à Marlène Dubois d'avoir organisé ce bel événement.



**CONSTRUCTION**  
**ÉRUSSE** inc.  
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
RBQ: 2163-5057-76

*En affaire depuis 35 ans*

**819 292-2645**  
 RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

**Garage R. Paris inc.**

Débosselage - Peinture  
 Anti-Rouille à l'huile neuve  
 Pose de Pare-Brise  
 Vente d'Auto

**1057, route 265**  
**Parisville, Lotbinière**  
**Québec G0S 1X0**

Bur.: 819-292-2933  
 Fax: 819-292-2916  
 Rés.: 819-292-2618





# COVID-19 PANIER ALIMENTAIRES

## URGENCE ALIMENTAIRE EN TEMPS DE PANDÉMIE

L'accès aux aliments sains  
pour la population de la MRC de Bécancour

**N'HÉSITÉZ PAS À COMPOSER LE 1-866-441-0404  
POUR FAIRE UNE DEMANDE.**



### QUOI FAIRE EN RÉGION



#### PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE GENTILLY

C'est avec joie et enthousiasme que le Parc régional de la rivière Gentilly est fier d'annoncer la réouverture partielle de certaines de ses activités.

En effet, les adeptes de nature pourront renouer avec le plein air. Les activités journalières, soit la randonnée pédestre, le vélo et la pêche, seront les premières activités offertes par le Parc jusqu'à nouvel ordre, et ce, avec votre propre équipement. Le Grand Tronc (secteur Sainte-Gertrude) et le sentier de La Tourbière (secteur Sainte-Marie-de-Blandford) seront, pour leur part, libres d'accès à tous. La boutique

de location ainsi que les chalets, prêt-à-camper et les terrains de camping ne seront disponibles que lorsque la santé publique le permettra.

Votre autonomie sera encouragée notamment en insistant sur l'importance d'apporter vos effets personnels tels que chasse-moustique, crème solaire, nappes de pique-nique, gel désinfectant, masques et gants. Une responsabilisation de chacun sera présumée quant au respect des consignes de santé publique toujours vigueur, dont celles d'éviter les regroupements et d'observer la distanciation de 2 mètres. L'accès aux territoires est un privilège qui s'accompagne de certaines obligations envers le bien commun.

L'équipe du Parc ainsi que ses bénévoles s'affairent, depuis des semaines, à tout mettre en œuvre afin d'assurer votre

sécurité ainsi que celles de nos employés. Nous vous invitons donc à prendre connaissance du guide de l'utilisateur consciencieux et le code de conduite du Parc (disponibles sur les médias sociaux et le site web).

La collaboration et la compréhension de tous et toutes seront donc de mise.

Nous vivons tous une situation particulière et c'est le moment ou jamais de se serrer les coudes tous ensemble!

**1 819 298-2455**  
**(Sans frais: 1 800 944-1285)**

[info@rivieregentilly.com](mailto:info@rivieregentilly.com)

[www.rivieregentilly.com](http://www.rivieregentilly.com)

**1000, route des Flamants**  
**Ste-Marie-De-Blandford**

*Il reste une  
place pour votre  
annonce ici...*

*Contactez-nous au:  
819 292-2222*



### Les Excavations Roland Laquerre inc.

1143, Route 265  
Parisville QC - G0S 1X0  
T•819-292-2306 F•819-292-3241  
C•819-371-7806  
[rolandlaquerre@sogetel.net](mailto:rolandlaquerre@sogetel.net)

PIERRE LAQUERRE  
819-371-9624 (cell.)

sable • excavation

transport en vrac • fosse septique



RBQ 8263-2050-43



# MERCI À TOUS DE RESPECTER LES MESURES MISES EN PLACE DANS NOS INSTALLATIONS !

Nous acceptons vos  
commandes par téléphone.

Téléphonez-nous et nous  
vous préparerons tout ce  
qu'il vous faut !



Meunerie : 819 292-2513



Quincaillerie Parisville :  
819 292-2511



Quincaillerie St-Pierre :  
819 263-2333



**COVID-19**

## Vous accompagner : notre priorité

Afin de limiter les risques de propagation pour nos membres et employés, merci d'utiliser les modes d'accessibilité offerts par AccèsD afin de limiter les contacts rapprochés et nous permettre d'assurer la prestation des services essentiels.

N'hésitez pas à demander de l'assistance en cas de besoin. Nous sommes là pour vous et nous continuerons de l'être.

[desjardins.com/covid-19](https://desjardins.com/covid-19)

**ACCESSIBILITÉ 24 HEURES  
SUR 24, 7 JOURS SUR 7**

[desjardins.com](https://desjardins.com)

[m.desjardins.com](https://m.desjardins.com)

Dépôt de chèque  
par appareil mobile

Guichets automatiques

**1 800 CAISSES**





# ENTENTE DE COHABITATION HARMONIEUSE

« Nous, le bon voisinage, on y croit et on y tient ! »

S'installer dans un milieu rural comporte de nombreux avantages, notamment la tranquillité, le grand air, l'espace, les beaux paysages, les moments de détente, etc., mais il est nécessaire de bien connaître la réalité de la campagne pour ne pas troubler les rêves que l'on caresse. Il faut savoir composer avec les contraintes, les engagements et les réalités d'un espace dédié avant tout au travail, celui de la terre. **Or, vivre en milieu rural, c'est avant tout, faire le choix d'une coexistence entre agriculteurs et citoyens.**

Pour les premiers, la campagne est un lieu d'activités professionnelles exercées parfois depuis plusieurs générations, alors que pour les seconds, c'est synonyme d'un nouveau mode de vie. Il est donc essentiel d'apprendre à se connaître pour mieux se comprendre et se respecter.

### La réalité des agriculteurs...

- Je travaille en respectant les règlements qui régissent mes pratiques.
- À la fin de l'été et parfois à l'automne, il y a les récoltes, et là je peux être amené à travailler la nuit pour mettre la récolte à l'abri. Je fais mon possible pour diminuer les désagréments, comme le bruit, engendrés par mes pratiques agricoles.
- Je suis constamment dépendant de la température pour faire mon métier. Par

conséquent, je dois travailler sur mes terres lorsque le temps me le permet. De plus, les journées chaudes et humides entraînent souvent des odeurs plus persistantes, autant des bâtiments d'élevage que des champs.

- Lorsque j'en suis informé et lorsque c'est possible, je respecte les préoccupations particulières de mes voisins.
- Au printemps et à l'automne, je laboure puis je prépare la terre pour mes semences et parfois, je fais de la poussière. De plus, j'épands du fumier ou du lisier, c'est bon pour mes sols. C'est naturel mais ça ne sent pas toujours très bon. Par contre, pour protéger l'environnement et pour les besoins de l'agriculture, je fais les épandages aux moments opportuns.

### La réalité du citoyen...

- Je respecte le droit de propriété des agriculteurs, les équipements et les cultures. Je ne peux donc pas pratiquer la chasse, la pêche ou circuler avec un véhicule hors route sur leurs terres sans leur autorisation.
- Le milieu agricole est un domaine dynamique qui est porté à se modifier dans les années futures. Je sais que j'aurai peut-être à vivre avec certains changements.
- Je peux participer aux activités agricoles de mon milieu. Ce faisant, je crée des liens avec mon voisinage et j'entretiens cet esprit communautaire propre aux campagnes québécoises.

- Je suis conscient que les travaux agricoles génèrent parfois des odeurs, des poussières et des bruits.
- J'informe mon voisin agriculteur des événements particuliers chez moi (mariage, 50e anniversaire et autres rassemblements majeurs) afin qu'il puisse minimiser les inconvénients.

### La cordialité et le respect mutuel...

- En faisant connaissance, je découvre le métier, les intérêts et la personnalité de mon voisin. Rien n'est pire que de s'ignorer. Se connaître permet de se comprendre.
- Je respecte mon entourage, autrement dit je ne suis pas seul au monde. Un bon voisinage est indispensable pour apprécier pleinement le cadre de vie de la campagne.

### Le milieu municipal...

- Votre municipalité assume plusieurs responsabilités qui contribuent à la qualité de votre milieu de vie.
- Le principe de cohabitation en milieu rural est au centre des préoccupations municipales.
- Une situation soulève un questionnement ou une problématique, il est essentiel d'en discuter. De plus, si le différend persiste, téléphonez à votre municipalité.
- Votre municipalité est disponible pour vous, elle vous assistera dans vos démarches. N'hésitez pas à la contacter.



### NUMÉRO CIVIQUE

#### Bien identifier votre maison



Aujourd'hui je vous propose un petit exercice! Sortez à l'extérieur, tout en regardant bien des deux côtés, traversez

la rue et dites-moi si votre numéro civique est bien visible. Oui? Non? Maintenant imaginez-vous répondant à un appel d'urgence, de nuit, dans un camion en mouvement en ayant un oeil sur la route... Ce sera plus difficile de le remarquer n'est-ce pas?

Aidez-nous à répondre rapidement à votre domicile en vous assurant que votre numéro civique soit bien visible en tout temps. Nous préférons trouver votre domicile par le numéro que par la fumée...

### VOTRE DOMICILE EST LOIN DE LA ROUTE

#### Indiquer votre numéro au coin de votre entrée et de la route

Si votre maison se situe loin de la voie publique, dans un boisé par exemple, nous

vous suggérons d'indiquer votre numéro au coin de votre entrée et de la route. Ou encore, de vous assurer qu'il est bien visible sur votre boîte postale car il se peut qu'il ne soit plus lisible mais que vous receviez votre courrier quand même, ils ont une bonne mémoire ces postiers!

### LES BARBECUES AU PROPANE

#### Entretien avant la première cuisson

Lors de la saison estivale, il est important de savoir comment utiliser, entretenir et entreposer en toute sécurité votre barbecue au propane.



Il faut retirer toutes les pièces mobiles, nettoyer l'intérieur et l'extérieur de l'appareil. Ensuite, vous devez asperger les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites, faites remplacer les pièces défectueuses si des bulles se forment lors de l'ouverture du gaz. Ces bulles confirment qu'il y a une fuite. Faites-le réparer sans délai! De plus, il est essentiel de remplacer les bonbonnes

défectueuses ou âgées de plus de 10 ans en les rapportant à votre distributeur de propane. Ne jamais les jeter au rebut, car elles pourraient exploser.

#### Quoi faire si le barbecue prend feu?

Restez calme, si possible fermer le robinet de la bonbonne, appeler le 9-1-1 et éloignez-vous.

Ne pas tenter d'éteindre le feu avec de l'eau, utiliser un extincteur portatif approprié, comme celui à poudre de type ABC et, une fois le feu maîtrisé, faire inspecter le barbecue par un professionnel avant de le réutiliser.

### NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS, POUR VOUS!!

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.



Guy Lemieux, agent en prévention incendie  
g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca

# UN PIONNIER DE PARISVILLE S'EST ÉTEINT MONSIEUR ROLAND LAQUERRE

1936 - 2020

Bâtitteur et entrepreneur dans l'âme, monsieur Laquerre a marqué la municipalité à différents niveaux.

Il était un homme bon, serviable, généreux et avait sa communauté à cœur. Rassembleur, il savait s'entourer des bonnes personnes. Son engagement social et sa détermination pour le développement resteront à jamais gravés dans le cœur de Parisville.

Monsieur Laquerre connaissait tout le monde par leur nom, prénom, âge, famille, occupation... Toutes ces informations, il les avait obtenues parce qu'il allait voir les gens, il les visitait, régulièrement. Parfois courts, mais essentiels, ces moments étaient pour lui l'occasion de recueillir de l'information, de transmettre ses messages, mais aussi de « saisir le pouls » de sa communauté.

Avec ses 32 années à la mairie, Monsieur Laquerre fut l'initiateur de nombreux projets significatifs pour Parisville.

La construction du réseau d'aqueduc et d'égout, des habitations à loyer modique (Office municipal d'habitation (OMH), de la rue La Rochelle, de la rue du Terrain de jeux, de la rue Laquerre, du Club de croquet, du chalet des sports, du prolongement de la salle municipale pour loger le centre administratif, le centre de documentation et doter le Cercle de fermières d'un local.

Il a aussi contribué à l'aménagement du terrain de balle, à la transformation de l'ancienne voie ferrée en piste cyclable et sentier pour piétons, motoneiges et véhicules tout terrain. Il a conclu plusieurs ententes intermunicipales telles que la protection des incendies, l'enlèvement des ordures, l'inspecteur en bâtiment, l'assainissement des eaux usées...

Il y a des vides qui ne se combent pas,  
des souvenirs que rien n'efface  
et des personnes qu'on ne remplace jamais...

*Bon repos monsieur Laquerre!*

